



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dégâts des animaux

Question écrite n° 51908

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la détresse dans laquelle se trouvent de nombreuses familles d'éleveurs confrontées aux agressions permanentes des loups sur leurs troupeaux. En effet, depuis l'introduction du loup dans le Mercantour, il y a une dizaine d'années, les agressions se sont multipliées. Or, un rapport parlementaire a mis en évidence l'incompatibilité entre le loup et le pastoralisme. De même le compte rendu du colloque de Saint-Jean-du-Gard, en décembre 1988, tend à démontrer que le retour du loup dans les Alpes n'a rien de naturel. Par ailleurs, le groupe national de suivi du loup, institué par le ministère de l'environnement, semble n'avoir à aucun moment évoqué les différents rapports et conclusions des missions parlementaires sur ce sujet. Aussi, il lui demande si elle entend rendre publics ces documents afin d'offrir une information large et complète aux populations concernées.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51908

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5699